



INSCRIPTION STAGE
« CARNET DE VOYAGE A PAROS »
Dessin, croquis et aquarelle
26 août – 1^{er} septembre 2018
L'Atelier de la Salamandre
Delphine Priollaud-Stoclet

NOM :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Email :

Nom et coordonnées d'une personne à prévenir en cas d'urgence :

Tarif : 430 euros

Ce prix comprend :

Le stage Carnet de voyage à Paros du dimanche 26 août 2018 au samedi 1^{er} septembre 2018.

Attention : vous devrez prévoir le voyage aller le 25 août (ou avant) et le voyage retour le 2 septembre (ou après) de façon à nous retrouver le 26 août à 10h00 pour démarrer le stage qui s'achèvera en fin de journée le 1^{er} septembre.

L'accompagnement de Delphine.

Les supports de stage.

Ce prix ne comprend pas :

Les vols AR, transferts et déplacements sur Paros.

L'hébergement et les frais de repas

Les frais et dépenses personnels.

Le matériel de dessin.

Le lieu de rendez-vous, la liste de matériel et le support de stage vous seront envoyés 1 mois avant le début du stage.

Modalités d'inscription et de règlement :

- 301 euros à la confirmation du stage, payables par chèque libellé à l'ordre de l'Atelier de la Salamandre.
- 129 euros au 12 juillet 2018, payables par chèque libellé à l'ordre de l'Atelier de la Salamandre.

Les deux chèques sont à envoyer avec le bulletin d'inscription, et seront encaissés aux dates prévues.

Le client reconnaît avoir été pleinement informé des conditions générales de vente de l'Atelier de la Salamandre et accepte les termes suivants :

En cas d'annulation de la prestation pédagogique afférente au stage Carnet de voyage animé par Delphine Priollaud-Stoclet, suite à un empêchement de quelque nature que ce soit, dûment avéré et concernant Delphine Priollaud-Stoclet ou l'un de ses proches (conjoint, enfant, parent), l'Atelier de la Salamandre s'engage à rembourser au client l'intégralité du montant de la prestation pédagogique.

Remarque : le client ne pourra invoquer l'annulation de son stage comme cause automatique de résiliation sans frais de ses prestations de voyage parallèlement acquises.

Fait à

le

Signature

Pour tous renseignements complémentaires, contactez Delphine : 06 64 28 14 97

LA CHARTE DU STAGIAIRE

Stages Carnet de voyage / Urban Sketching

Atelier de la salamandre

Un stage carnet de voyage constitue souvent pour les participants une expérience exceptionnelle. Pour que vous profitiez au maximum de votre voyage, je vous recommande de prendre en considération les points suivants :

1. Je suis en pleine forme

Ce type de voyage n'est pas reposant : vous devrez donc être en bonne forme physique ou capable de gérer votre fatigue. Nous sommes susceptibles de nous lever tôt, de nous coucher tard, de ne pas manger toujours à des horaires habituels, de marcher un peu en portant nos affaires de dessin (même s'il n'est pas question de randonnée sportive).

2. L'union fait la force mais...

Il s'agit d'un voyage de groupe, impliquant donc un certain nombre de règles, de contraintes et de concessions.

Vous devez être ponctuel, capable de vous adapter à un rythme qui n'est pas forcément le vôtre, accepter de « jouer le jeu » des activités proposées même si à première vue cela ne vous inspire pas. C'est essentiel pour créer une belle et bonne dynamique de groupe.

3. L'enfer, c'est les autres ?

Si vous avez de grands besoins d'indépendance, si vous ronflez beaucoup (ou si vous ne supportez pas l'idée de mettre des boules Quies si nécessaire), si vous êtes insomniaque, alors prenez une chambre single :-)

4. Je vise le bon objectif

Je vous propose un stage « Carnet de voyage / Urban Sketching » pour vous donner les clés d'une observation active et dynamique en utilisant des techniques graphiques nomades, non un stage de « Dessin et/ou Aquarelle ».

Le concept : se promener, découvrir, s'imprégner et dessiner de manière spontanée dans l'instant présent. Le tempo sera forcément relativement rapide car on ne s'installe pas pour faire un joli dessin, mais on croque dans l'énergie et sur le vif (en moyenne, un croquis dure entre 15 et 45 minutes, selon les sujets et les circonstances).

Je serai toujours là pour vous aider et vous accompagner, mais jamais je ne ferai à votre place ni déciderai à votre place : à vous de (vous) poser des questions, de trouver vos propres solutions, d'expérimenter, de prendre des risques graphiques, de changer vos habitudes, de mettre en œuvre les astuces dispensées lors des cours thématiques ou des démos.

Dessiner in situ, a fortiori quand on est débutant, implique d'accepter de se tromper, de ne pas y arriver, de faire « moche », de ne pas finir un croquis, de rester sur sa faim...

5. Je joue avec les situations, je m'amuse, je ne me prends pas la tête

Ce type de voyage implique de votre part une certaine dose d'autonomie, de l'ouverture et de la curiosité, une capacité à vous concentrer, à couper votre téléphone quand vous dessinez, à prendre du recul et de la distance et le plus important : de la légèreté et de l'humour !

Conditions générales de vente

Atelier de la Salamandre

Stage Carnet de voyage, dessin, croquis, aquarelle

Article 1

L'Atelier de la Salamandre s'engage à fournir une prestation pédagogique d'enseignement du dessin, de l'aquarelle et du croquis sur le motif pendant toute la durée du stage à raison de 3 à 6 heures par jour dispensée par un professeur expérimenté.

Les horaires et la durée des séances de dessin sont variables selon le programme et/ou les aléas du voyage ou de la journée.

L'Atelier de la Salamandre ne peut être tenu pour responsable des retards, imprévus de toutes natures et autres circonstances indépendantes de sa volonté qui réduiraient les temps de dessin.

Un support complet de stage sera remis au client 30 jours avant la date de commencement du stage pour les stages d'une durée supérieure à 2 jours. Sinon, ce délai est rapporté à 7 jours.

Le matériel de dessin n'est pas inclus dans la prestation pédagogique.

Article 2

L'Atelier de la Salamandre ou son représentant est le seul référent pour toutes questions et décisions relatives à l'encadrement du groupe et au déroulement du voyage.

Article 3

Conditions de règlement

L'inscription au stage sera validée à réception du paiement des arrhes s'élevant à 70% du montant de la prestation pédagogique.*

Ces arrhes ne seront pas encaissées avant la confirmation du stage.

Le solde sera à régler au plus tard 45 jours avant la date de commencement du stage.

**Les conditions de règlement peuvent différer d'un stage à l'autre et seront alors indiquées sur le bulletin d'inscription.*

Article 4

Si le stage Carnet de voyage nécessite des prestations de transports, d'hébergement ou de toute autre nature que ce soit, celles-ci devront être souscrites par le client individuellement dès la confirmation écrite du stage et seront placées sous sa seule responsabilité.

1. Si le client souscrit à des prestations annexes avant la confirmation du stage, le client ne saurait exiger de l'Atelier de la Salamandre un quelconque dédommagement en cas d'annulation du stage pour toute raison que ce soit.

2. Après confirmation du stage : en cas d'annulation de la prestation pédagogique afférente au stage Carnet de voyage animé par Delphine Priollaude-Stoclet, suite à un empêchement de quelque nature que ce soit, dûment avéré et concernant Delphine Priollaude-Stoclet ou l'un de ses proches (conjoint, enfant, parent), le client ne pourra invoquer l'annulation de son stage comme cause automatique de résiliation sans frais de ses prestations de voyage parallèlement acquises. Si le client préfère renoncer à celles-ci, les prestataires appliqueront alors leurs conditions d'annulation.*

**Sauf assurance spécifique, les frais d'annulation resteront à la charge du client.*

Article 5

Annulation

Aucun dédommagement ne sera versé en cas d'annulation de part et d'autre.

- Si annulation par le client à 45 jours ou plus de la date de commencement du stage, celui-ci perdra les sommes versées.
- Si annulation par le client à moins de 45 jours de la date de commencement du stage, celui-ci perdra l'intégralité du montant de la prestation pédagogique.
- Si annulation par l'Atelier de la Salamandre, celui-ci remboursera l'intégralité des sommes versées au titre de la prestation pédagogique.